

---

*Audience d'installation de M. Stéphane NOËL, Procureur Général*

*16 septembre 2008*

---

*Discours de M. Philippe VIOLETTE, Avocat Général*

---

**Monsieur le Premier Président,  
Monsieur le Procureur Général,  
Mesdames, Messieurs,**

**L'installation d'un nouveau Procureur Général est un événement privilégié dans la vie d'une Cour d'Appel.**

**La solennité de cette audience tient tout à la fois au caractère éminent de la fonction et à la présence des nombreuses hautes personnalités qui viennent ainsi marquer l'intérêt qu'elles portent à la vie de notre juridiction et à cet événement essentiel qu'est l'installation d'un nouveau chef de Cour.**

**La solennité de l'instant tient également, Monsieur le Procureur Général, à la présence des hauts magistrats qui, venant de la Chancellerie ou de diverses juridictions pour assister à cette audience, manifestent ainsi toute l'estime qu'elles portent au professionnel et, sans aucun doute aussi, à l'homme que vous êtes.**

**Cette présence constitue une reconnaissance éclatante de vos qualités et de vos compétences.**

**\*\*\***

**Le 20 mars 2007, nous étions réunis dans cette même salle d'audience pour procéder à l'installation de votre prédécesseur, Monsieur Gérard LOUBENS.**

**Je peux dire, sans crainte d'être démenti, que nous avons tous rapidement perçu qu'il n'était pas de ceux qui resteraient bien longtemps dans ce poste.**

**Ses compétences étaient en effet trop évidentes pour qu'il ne soit pas appelé assez rapidement à de plus hautes fonctions.**

**Nous ne pensions pas pourtant que viendrait si vite le moment d'installer son successeur.**

**Nous l'avons vu partir avec beaucoup de regrets. Nous n'étions pas loin d'éprouver même une sorte de sentiment d'injustice de voir - passez moi l'expression - "qu'on nous l'enlevait si vite"...**

**Au-delà de ses évidentes compétences professionnelles, c'est un homme trop affable - et je dirais même chaleureux - pour que les regrets n'eussent pas été unanimes.**

**Vous le savez monsieur le Procureur Général, Monsieur LOUBENS avait, comme chef de Cour, apporté, avec le plus grand soin, sa contribution au projet de réforme de la carte judiciaire, dans un grand souci de l'intérêt public en même temps que du sort des personnels judiciaires.**

**Il aurait sans doute souhaité pouvoir participer à la mise en oeuvre de cette réforme dans le ressort.**

**Alors, peut-être - notamment pour cette raison - est-il parti avec un certain goût d'inachevé.... Mais, au fond, n'en est-il pas toujours un peu ainsi lorsque nous quittons nos diverses fonctions ?**

**BOURGES n'aura été pour lui, en définitive, qu'une étape, plutôt brève, entre FORT DE FRANCE d'où il venait et LA HAYE où il va désormais exercer ses fonctions de représentant national à l'unité EUROJUST.**

**Pour ceux qui, dans cette salle, pourraient ne pas savoir ce qu'est exactement EUROJUST, je rappellerai qu'il s'agit d'un organe de l'Union européenne institué afin de renforcer la lutte contre les formes graves de la criminalité, son objet étant de promouvoir et améliorer la coordination des enquêtes et des poursuites.**

**A l'heure où existe précisément une volonté forte de renforcement d'EUROJUST, il s'agit pour Monsieur LOUBENS d'une brillante nomination dont nous nous réjouissons pour lui, en dépit de nos regrets liés à son départ de cette Cour.**

**\*\*\***

**Monsieur le Procureur Général, votre accession à la tête de ce Parquet Général constitue une non moins brillante nomination, d'autant que, né en 1967, vous pouvez être considéré comme un jeune Procureur Général.**

**Mais seuls les gens aigris ou envieux voudront voir comme un handicap cette relative jeunesse qui ne vous a pas empêché de mener déjà une carrière riche, occupant des fonctions délicates et de responsabilité qui manifestent la confiance qui vous a toujours été accordée au plus haut niveau.**

**Promotion 1990 de l'ENM, vous aviez d'abord été nommé en juin 1992 juge des enfants à Grenoble.**

**En août 1994, vous devenez juge placé et secrétaire général de la première présidence de la cour d'appel de Lyon. Vous faites ainsi votre premier apprentissage des tâches de gestion et d'administration. Dans cette Cour importante, c'est déjà là un premier poste de responsabilité.**

**En février 1997, vous êtes nommé juge d'instruction, toujours à Lyon. Dans le même temps, vous assumez les fonctions de magistrat délégué à la formation.**

**En novembre 2000, vous accédez aux fonctions de Président du tribunal de grande instance de Belley, fonction que vous occuperez jusqu'en septembre 2002.**

**Votre carrière prend alors une autre orientation, puisque vous devenez conseiller pour les affaires juridiques au cabinet de Monsieur Christian Jacob, ministre délégué à la famille de 2002 à 2004.**

**Vous allez ensuite passer au cabinet du Garde des Sceaux :**

- en 2004-2005, vous êtes conseiller pour les affaires civiles et l'accès au droit auprès de Monsieur Dominique Perben**
- en 2005-2006, vous êtes conseiller pour les affaires civiles et le droit économique auprès de Monsieur Pascal Clément.**

**En janvier 2006, vous êtes nommé inspecteur des services judiciaires.**

**Enfin, depuis septembre 2007, vous étiez directeur adjoint au cabinet de Madame la Ministre Rachida Dati avec les attributions suivantes :**

**- organisation des services judiciaires, magistrats, greffiers et fonctionnaires de justice, droit pénal, droits des victimes, protection judiciaire de la jeunesse...et je gardais pour la fin celle de vos attributions qui n'a pas été la moins importante et, disons-le, qui vous a valu une certaine renommée : la carte judiciaire, avec l'élaboration d'une réforme évidemment particulièrement délicate, tant il est vrai qu'elle heurtait beaucoup d'intérêts et que, prétendument souhaitée par tous, chacun voulait en réalité la voir intervenir de préférence dans les ressorts voisins.**

**Votre carrière riche et variée témoigne d'une constante reconnaissance de vos qualités et - je le disais déjà tout à l'heure - de la confiance qui vous a toujours été accordée au plus haut niveau.**

**Cette carrière vous a permis d'acquérir des connaissances multiples dans tous les domaines du droit, de la gestion, de l'organisation judiciaire, en même temps qu'une grande expérience des situations et des dossiers les plus délicats.**

**Elle vous destinait naturellement à de hautes fonctions de responsabilité.**

**Vos fonctions de Procureur Général seront certes différentes de celles que vous avez exercées jusque là.**

**J'ai envie, à cet égard, de citer Monsieur le Premier Président CANIVET, qui, alors qu'il évoquait le parcours judiciaire de Monsieur le Procureur Général BURGELIN, avait pu déclarer :**

*“Le magistrat se transforme au gré de ses rôles et missions successifs, renaît, se recrée, paré comme par enchantement des qualités propres à son nouvel état“.*

**C'est cette sorte de métamorphose que vous allez accomplir. Nous avons pu déjà mesurer votre parfaite maîtrise des différents problèmes liés à l'exercice de la fonction et nous savons que, grâce à l'expérience qui est la vôtre, vous assurerez aisément la direction de ce Parquet Général pour conduire son action et faire en sorte qu'il continue à remplir le rôle qui doit être le sien... un rôle que Monsieur LOUBENS, dans son discours d'installation, avait à juste titre décliné dans un triptyque :**

- rôle d'impulsion,**
- rôle de cohésion,**
- et rôle de contrôle.**

**Les magistrats de ce Parquet Général peuvent vous assurer de leur volonté d'apporter leur contribution loyale et dévouée à la mission qui vous est désormais confiée.**

\*\*\*\*\*

**Monsieur le Premier Président,**

**J'ai l'honneur de requérir qu'il vous plaise :**

- **ordonner lecture par les soins de Mme la Directrice de Greffe du décret de nomination de M. Stéphane NOËL en qualité de Procureur Général près cette Cour d'Appel**
- **procéder à l'installation de ce haut magistrat dans ses fonctions**
- **me donner acte de mes réquisitions**
- **et dire que du tout il sera dressé procès-verbal pour être conservé au rang des minutes de la Cour**